



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

AAP et AMI de l'OFB 2020-2021



Aurélien VIAU

Réunion des APN – 18 décembre 2020

Appels à projets ou à manifestation d'intérêt



- Des projets nationaux ou régionaux
- Pour les associations ou les collectivités
- En faveur de la conservation ou de la reconquête de la biodiversité



MobBiodiv'2020

Terminé



- 2 vagues en 2020
- 4 M € repartis dans les différents projets à l'échelle nationale
- Thèmes:
 - Restaurer, protéger les écosystèmes et leurs fonctionnalités
 - Intégrer la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires
 - Optimiser les systèmes économiques et financiers pour allier développement économique et préservation de la biodiversité
 - Faire progresser le savoir, l'apprentissage et l'innovation en faveur de la préservation de la biodiversité
- Jury régional : Conseil régional, DREAL, Agence de l'Eau, Conseils départementaux puis arbitrage national
- 3 lauréats en Pays de la Loire



MobBiodiv'2021

A venir



- Dispositif en cours d'élaboration - Plan de relance
- Calendrier à **confirmer**
 - Lancement en janvier 2021
 - 1^{ère} vague de Contractualisation : Août-Septembre 2021
 - 2^{ème} vague de Contractualisation : Janvier 2022
- 7 M € repartis dans les différents projets (sur 2021 et 2022) à **l'échelle nationale**
- Bénéficiaires : associations agréées + consortium possible avec des collectivités ou associations non agréées (partenaires pouvant bénéficier d'une quote-part)
- Thèmes: Restauration écologique des écosystèmes terrestres **secs**
 - Restauration de forêts, pelouses sèches, prairies calcicoles, garrigues, landes et autres habitats ouverts
 - Actions de restauration d'habitats et de conservation pour des espèces non inféodées aux milieux humides, aquatiques, littoraux et marins (rapaces, chauve-souris, etc.)
 - Opérations de restauration morphologique, de continuité écologique, de renaturation, de désimperméabilisation et de désartificialisation
 - Restauration d'espaces en lien avec l'activité agricole (bosquets, bordures de champs, prairies, etc.) à l'exclusion des haies dont le développement est soutenu dans un autre volet du plan de relance
 - Actions de restauration d'écosystèmes qui permettent de réduire l'exposition des territoires aux risques, notamment climatiques
- Jury régional : Conseil régional, DREAL, Agence de l'Eau, Conseils départementaux puis arbitrage national



Évaluation de l'efficacité des **Terminé** mesures de gestion Natura 2000



- 3^{ème} version de cet AMI
- Les projets sélectionnés mettront en place des suivis pendant une durée de cinq ans selon un cadre méthodologique pré-établi. Les résultats permettront d'identifier les modalités de gestion les plus efficaces mais aussi les méthodes et indicateurs les plus pertinents pour suivre les effets des mesures et ainsi améliorer le processus global de gestion.
- Thèmes:
 - Retard de fauche en prairies non subalpines
 - Plantation de haies 4 M € repartis dans les différents projets

Atlas de la Biodiversité Communal

Terminé
A venir



- Portés par des collectivités
- Partenariats possibles avec des associations
- 1 appel à projet / an
- 2,5 M € en 2020 à l'échelle nationale
- Jury régional : Conseil régional, DREAL, Agence de l'Eau, Conseils départementaux puis arbitrage national
- 2 lauréats en Pays de la Loire en 2020
- Calendrier 2021-2022 à **confirmer**
 - Lancement en janvier 2021 puis septembre 2021
 - 1^{ère} vague de Contractualisation : Juin 2021
 - 2^{ème} vague de Contractualisation : Février 2022



AMI habitats marins

Session 1 : Terminée

Session 2 : à venir



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

- Porte sur des activités et aménagements maritimes (hors pêche et aquaculture professionnelle et/ou terrestres telles que :
 - L'extraction de granulats ;
 - Le rechargement de plages ;
 - Les mouillages ;
 - La pêche de loisir dont la pêche à pied ;
 - La plongée sous-marine.
- Multi partenarial :
 - un gestionnaire de site Natura 2000 ;
 - un laboratoire scientifique spécialisé en écologie benthique et/ou d'une pression ;
 - un ou des représentants d'activités ou des usagers concernés.
- 320 K € au total
- Session en 2020 (close) et 2021
- Lauréat Façade Atlantique session 1 : Saint Malo Agglo



AMI Mouillages écologiques

- Porte sur des projets de recherche et développement notamment expérimental, et contribuant à réduire l'impact des mouillages et du balisage sur les habitats marins d'intérêt communautaire :
- Les principales thématiques des projets éligibles à l'AMI sont les suivantes :
 - Remplacement de mouillages existants autorisés par des mouillages de moindre impact déjà éprouvés ;
 - Développement de nouveaux systèmes de mouillages de moindre impact notamment pour la zone intertidale ;
 - Création de nouvelles zones de mouillages pour éviter les ancrages (plaisance, plongée) ;
 - Création de balisage de moindre impact ou remplacement de balisage existant par un balisage de moindre impact.
- 200 K€ (reste 140 K€)



AMI Gouvernance de sites Natura 2000

En cours



- expérimentation de la mise en place d'une ou de plusieurs mesure(s) d'amélioration de la gouvernance sur un site Natura 2000 en mer de la Directive Habitats Faune Flore (DHFF), ainsi que sur l'expérimentation de l'emploi dans ce même site d'indicateurs de la gouvernance. La finalité de ces projets devra être de contribuer à une gouvernance de qualité dans les sites pilotes, génératrice de conditions favorables à l'atteinte des objectifs de conservation au sein de ces sites Natura 2000 en mer.
- Préférentiellement ouvert aux structures opératrices, animatrices ou co-animatrices d'un site Natura 2000 marin, mixte ou lagunaire de la Directive Habitat Faune Flore (SIC/ZSC)
- date limite de dépôt de dossier est fixée au 6 janvier 2021 minuit.
- 125 k €



Pour en savoir plus



- www.ofb.gouv.fr :
 - [MobBiodiv](#)
 - [AMI - Mesures de gestion Natura 2000](#)
 - [ABC](#)
- www.life-marha.fr
 - [AMI – Habitats marins](#)
 - [AMI - Mouillages](#)
 - [AMI – gouvernance site natura 2000](#)